



Organisme notifié n° 0071
Notified body

CERTIFICAT D'APPROBATION CE DE TYPE
CERTIFICATE OF EC TYPE APPROVAL

N° F-03-A-126 du 19 mars 2003

Instrument de pesage à fonctionnement non automatique
Non-automatic weighing instrument

Pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV

Délivré par : **Laboratoire National d'Essais**, 1, rue Gaston Boissier - 75724 PARIS Cedex 15 (FRANCE)
issued by

En application du décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, et de l'arrêté du 22 juin 1992 modifié, transposant dans le droit français la directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.
in accordance with

The decree n° 91-330 dated 27 march 1991 modified and the order dated 22 june 1992 modified, transposing in the French law the council directive 90/384/EEC of 20 june 1990 modified by the council directive 93/68/EEC of 22 july 1993.

Délivré à : **Société CORMIER-PARIBEL**, 26-30 rue de la Butte Brachet, 93230 ROMAINVILLE (FRANCE).
issued to

Concernant un instrument de pesage à fonctionnement non automatique, électronique, à équilibre automatique, à indication numérique, sans levier, à une étendue de pesage, à une seule valeur d'échelon, non destiné à la vente directe au public.
in respect of

A non automatic weighing instrument, electronic, self-indicating without lever system, one weighing range and one scale interval, not intended for direct sales to the public.

Caractéristiques : Classe de précision *Accuracy class* : 
characteristics
Portée maximale *Maximum capacity (Max)* : Max = 9,99 kg (modèle MB2/10),
: Max = 19,98 kg (modèle MB2/20),
: Max = 9,99 kg (modèle MV).
Echelon *Verification scale interval (e)* : e = d_a = 10 g (modèle MB2/10),
: e = d_a = 20 g (modèle MB2/20),
: e = d_a = 10 g (modèle MV),
Nombre d'échelons : n ≤ 1000 (modèles MB2/10, MB2/20 et MV)
Number of verification scale intervals (n)
Température de fonctionnement : +10 °C/+40 °C
Working temperature

Valable jusqu'au : **19 mars 2013**.
valid until

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 6 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire National d'Essais sous la référence de dossier DDC/72/C090744-D1-1.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of 6 pages. All the plans, schematic diagrams and documentation are recorded under reference file DDC/72/C090744-D1-1.

Pour le Directeur Général
Directrice Certification et Développement

Laurence DAGALLIER

Le présent certificat d'approbation CE de type remplace les décisions n° 90.1.73.626.2.3 du 07/12/90, n°

90.1.53.626.1.3 du 13/09/90 et n° 99.00.620.026.1 du 26/04/99.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV sont des instruments électroniques, à équilibre automatique, à indication numérique, sans levier, à une étendue de pesage, à une seule valeur d'échelon, destinés à l'usage médical (usage réglementé prévu à l'article 1^{er} du Décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, qui a transposé dans le droit français la Directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée).

Les instruments de portée maximale inférieure ou égale à 100 kg ne sont pas destinés à la vente directe au public.

Toutes les propriétés de ces instruments, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la Norme Européenne EN 45501, qui est prise comme référentiel.

1. Description fonctionnelle

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL (schémas n° 1 et 2), pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV sont constitués par :

- un dispositif transducteur de charge constitué d'un capteur CORMIER à jauges de contrainte de type flexion,
- un dispositif transmetteur de charge formé par un contre-plateau construit en tube et tôle d'acier (types MB2/10, MB2/20),
- un dispositif récepteur de charge, formé par :
 - une corbeille pour le type MB2/10, qui est fixé au dispositif transmetteur de charge par 4 colonnettes,
 - une corbeille ou un plateau pour le type MB2/20, qui est fixé au dispositif transmetteur de charge par 4 colonnettes,
 - un bac à matelas destiné à recevoir un coussin anti-roulis CORMIER ou d'une corbeille pour le type MV,
- un dispositif indicateur numérique, dont le fonctionnement est basé sur le principe du convertisseur analogique numérique à triple rampes et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur,
- une mallette de transport en plastique injecté formant un boîtier qui englobe le dispositif équilibreur et transducteur de charge ainsi que le dispositif indicateur (type MV).

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV sont équipés des dispositifs suivants :

- un dispositif de mise à zéro initiale,
- un dispositif de maintien de zéro (zéro suiveur),
- un dispositif de tare semi-automatique d'effet soustractif,
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de tare constitué par un voyant lumineux : « NET »,
- un dispositif de mise à niveau constitué de quatre pieds réglables,
- un dispositif indicateur de niveau à bulle,
- un dispositif automatique de test des afficheurs à la mise sous tension.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV ont la possibilité d'avoir l'option B : pèse-bébé fonctionnant à l'aide d'une batterie.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV ont la possibilité d'avoir l'option S : pèse-bébé destiné à la location et possédant une sécurité limitant la période de fonctionnement de l'instrument à une valeur programmée.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV sont alimentés par le secteur avec ou sans interrupteur de mise sous tension.

Le dispositif afficheur délivre, outre les informations de poids, les principaux messages d'erreurs.

2. Données techniques - Caractéristiques métrologiques

Classe de précision	: 
Portée maximale (Max)	: Max = 9,99 kg (modèle MB2/10), : Max = 19,98 kg (modèle MB2/20), : Max = 9,99 kg (modèle MV).
Portée minimale (Min)	: Min = 0,2 kg (modèle MB2/10), : Min = 0,4 kg (modèle MB2/20), : Min = 0,2 kg (modèle MV).
Echelon (e)	: e = d _d = 10 g (modèle MB2/10), : e = d _d = 20 g (modèle MB2/20), : e = d _d = 10 g (modèle MV),
Charge Limite (Lim)	: Lim = 15 kg (modèles MB2/10 et MV), : Lim = 30 kg (modèle MB2/20).
Nombre d'échelons (n)	: n ≤ 1000 (modèles MB2/10, MB2/20 et MV)
Température de fonctionnement	: +10 °C/+40 °C
Effet de tare	: - Max

3. Conditions particulières de construction

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV peuvent être équipés d'une fonction spéciale appelée « pesage des corps animés ».

Si l'affichage stable du résultat de pesage ne peut être obtenu en raison des mouvements du bébé, la mise en œuvre de cette fonction permet, après calcul statistique, de délivrer une indication estimée du poids de ce bébé.

La mise en œuvre de cette fonction est signalée par un voyant lumineux à proximité duquel est inscrite la mention : « Programme pour estimer le poids des corps animés » (PPCA).

4. Conditions particulières d'utilisation

Les limites particulières de fonctionnement en température des instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV sont les suivantes :
+10°C / +40°C.

Avant toute pesée, le temps de pré-chauffage des instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV doit être de 15 minutes minimum.

5. Scellement

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les scelllements prévus à cet effet : la description des dispositifs de scellement figure dans le schéma n° 3 du présent certificat.

Ces scelllements sont constitués d'une pastille de plomb ou d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.



La marque devant figurer sur les scellements peut être :

- soit la marque du constructeur stipulée dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (Annexe II, point 2.3 de la directive 90/384/CEE du 20 juin 1990, modifiée, Article 4 du décret n° 91-330 du 27 mars 1991, modifié).
- soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

6. Inscriptions réglementaires

La plaque d'identification des instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV, porte au moins les indications suivantes :

- la marque ou le nom du fabricant,
- le nom du type et le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- l'étendue de température +10°C/+40°C,
- la classe de précision,
- le numéro et la date du présent certificat d'approbation CE de type,
- les mentions : « INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION »
« AUTORISE A L'USAGE MEDICAL ».

La plaque d'identification est située sur la face avant du carter, la plaque de poinçonnage sur la face droite dans le cas des types MB2/10 et MB2/20.

La plaque d'identification et la plaque de poinçonnage sont situées sur la face gauche du carter dans le cas du type MV.

En face avant et à côté des indications de poids figurent :

- les caractéristiques métrologiques,
- l'étendue de température +10°C/+40°C,
- les mentions : « INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION »
« AUTORISE A L'USAGE MEDICAL ».

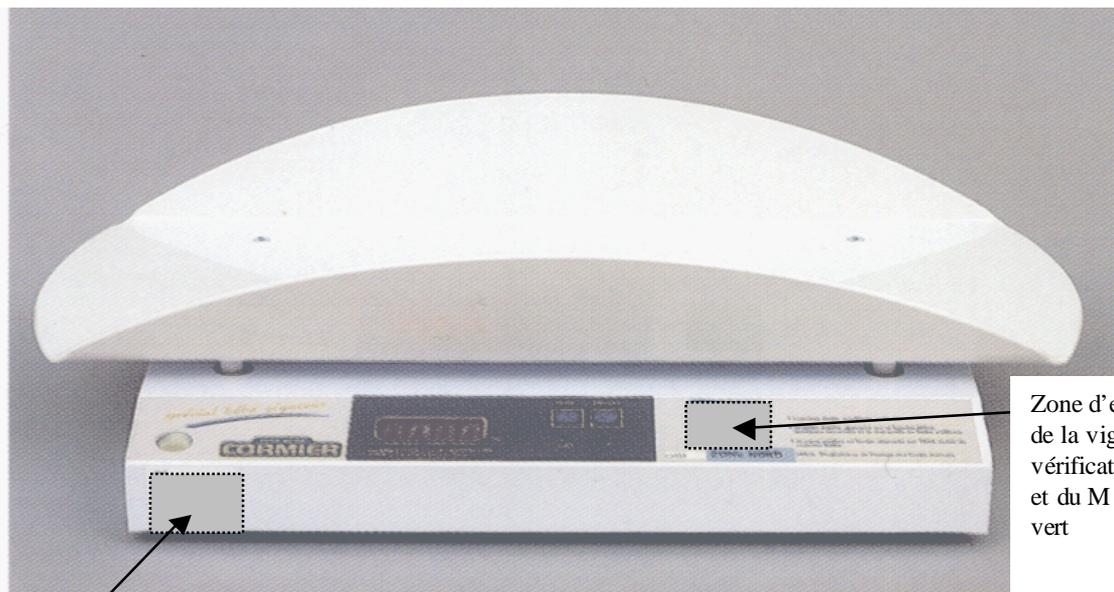
7. Remarques

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CORMIER-PARIBEL, pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV, peuvent être commercialisés sous des appellations commerciales différentes, avec des présentations qui diffèrent exclusivement par la décoration.



SCHEMA N° 1

Exemple de vue d'ensemble d'un pèse-bébé types MB2/10 ou MB2/20



Zone d'emplacement des marquages réglementaires

Zone d'emplacement de la vignette de vérification périodique et du M noir sur fond vert

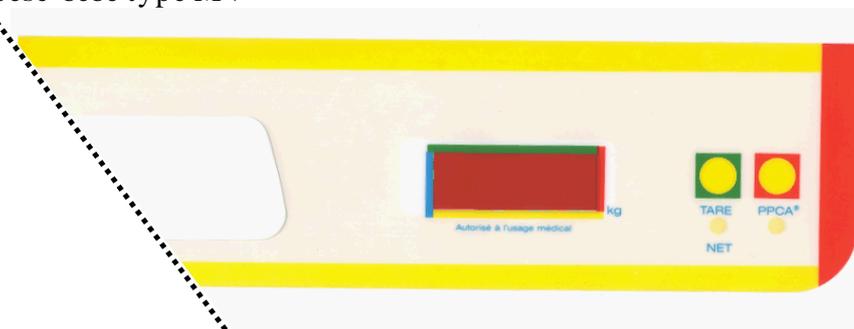
Dispositif d'affichage du pèse -bébé types MB2/10 et MB2/20



Zone d'emplacement du niveau à bulles

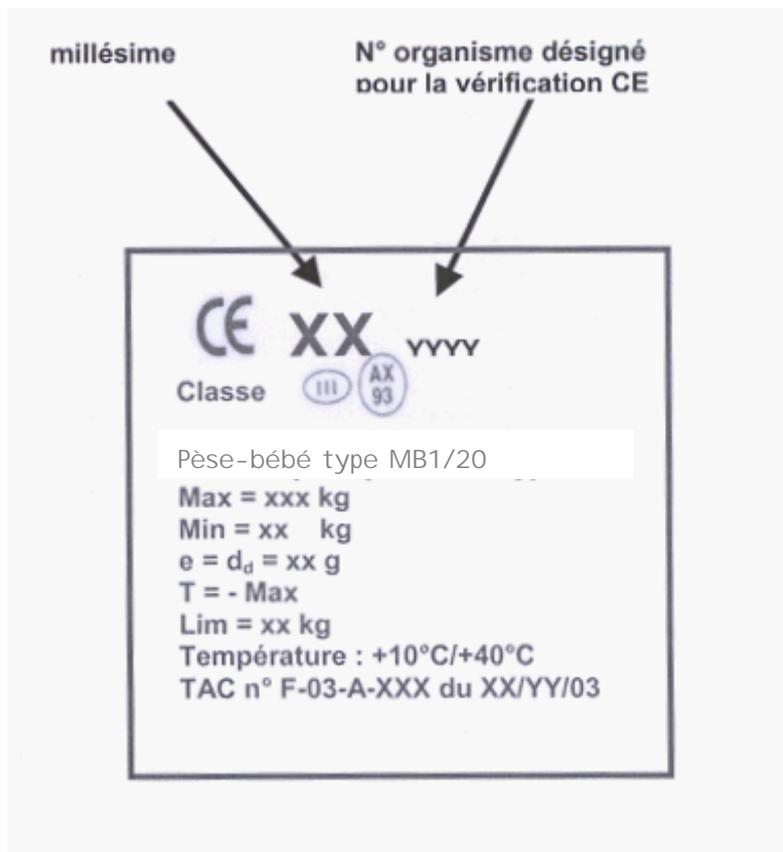
Zone d'emplacement du numéro de série

Dispositif d'affichage du pèse-bébé type MV



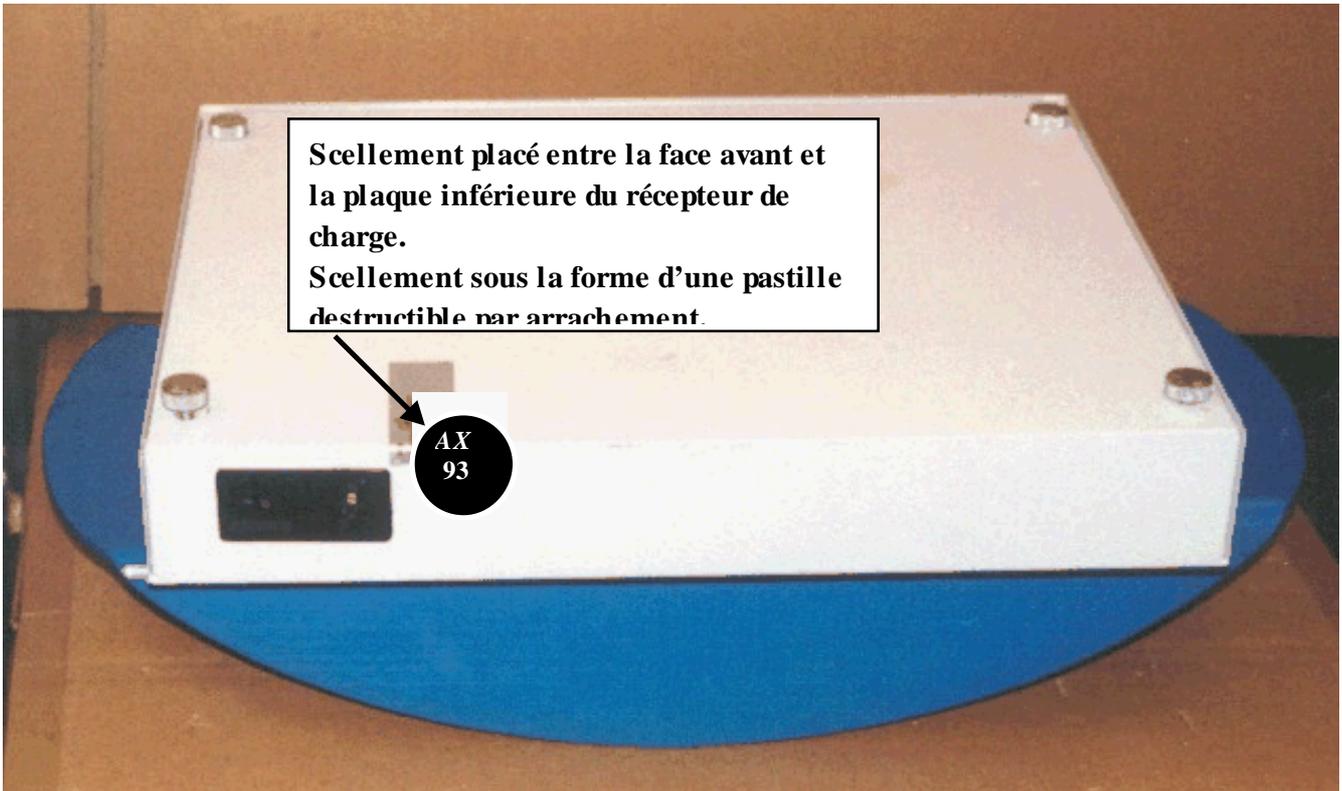
SCHEMA N° 2

Exemple d'inscriptions réglementaires du dispositif pèse-bébé types MB2/10, MB2/20 et MV



SCHEMA N° 3

Dispositifs de scellement du dispositif pèse-bébé types MB2/10 et MB2/20



Dispositifs de scellement du dispositif pèse-bébé type MV

